



CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE PERINATALITE BRETAGNE

Le vendredi 16 juin 2023 de 14 heures à 16 heures

*Parc des Expositions de Brest
Route de Brest
29 820 GUILERS*

Ou en distanciel (lien zoom transmis ultérieurement)

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV de l'AG du 17 juin 2022
- Présentation des comptes 2022
- Lecture du rapport de gestion
- Approbation des comptes 2022 et affectation du résultat
- Bilan de l'activité 2022 et perspectives 2023
- Adhésion de Saint-Pierre-et-Miquelon au réseau
- Approbation du changement du règlement intérieur de l'association concernant la composition des membres du CA – article 5
- Approbation de la modification du règlement intérieur de l'association - article 7
- Approbation de l'avenant à la convention constitutive du réseau
- Approbation du changement de locaux pour l'antenne de Brest
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

A la fin de l'Assemblée Générale à 16 heures, les membres du Conseil d'Administration nouvellement élus seront appelés à se réunir pour l'élection du Bureau. La participation à l'AG (en présentiel) est donc vivement souhaitée.

Les documents comptables sont mis à la disposition des membres de l'association sur demande formulée par mail à contact@perinatalite.bzh

Merci de nous faire part de votre participation en remplissant le bulletin de participation en ligne, de préférence avant le vendredi 9 juin 2023. [Lien pour inscription](#)

Si vous remplissez un pouvoir en ligne, sachez que conformément aux statuts de l'association, le mandataire possède au maximum **3 pouvoirs**.

Docteur Gildas TREGUIER

Président Réseau Périnatalité Bretagne